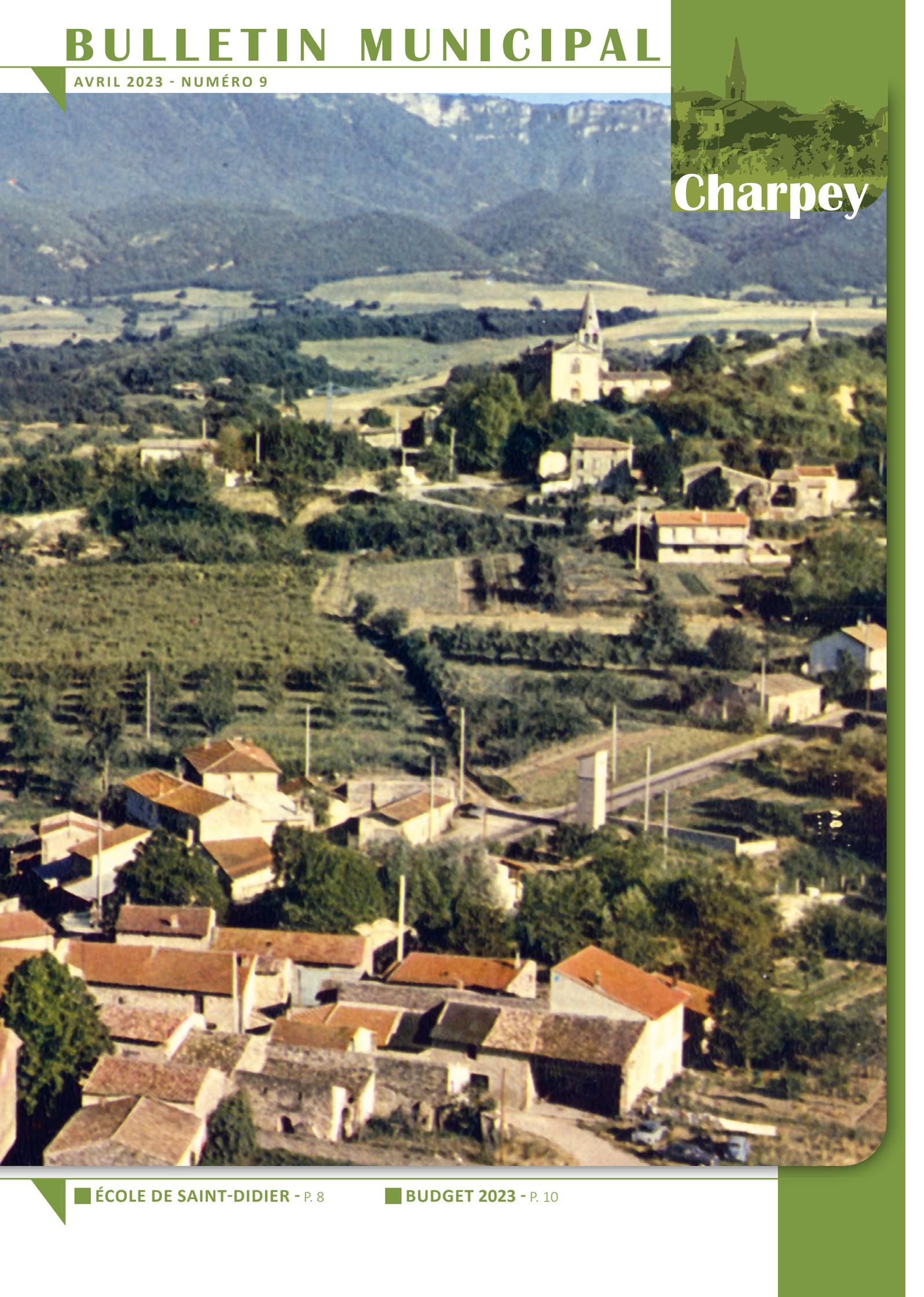


# BULLETIN MUNICIPAL

AVRIL 2023 - NUMÉRO 9



Charpey

ÉCOLE DE SAINT-DIDIER - P. 8

BUDGET 2023 - P. 10

# AGENDA

## Lundi 1 mai

Vide Grenier organisé par l'AFETA

## Samedi 6 mai

À l'école de St Didier avec la plasticienne Maude Bonnet, dernière séance pour recueillir, étoffer, mémoriser et préparer la célébration du 1 Juillet à partir de 17h

## Lundi 8 mai

Hommage aux monuments aux morts, 11h St Didier, 11h30 Charpey

## Les 12, 13 et 14 mai

Théâtre par le Comité Culturel et Sportif de Charpey

## Samedi 14 mai

Chant des chemins à 11h

## Vendredi 2 juin

La fête des voisins : à vous de jouer dans chacun de vos quartiers

## Samedi 17 juin

Fête des Ecoles organisée par l'Amicale des parents

## Samedi 1 Juillet

Célébration à l'école de St Didier : exposition, visite, musique, veillée, animation, apéritif

## Les 21 et 22 juillet

Les soirées du clocher

## Lundi 28 août

Le cinéma plein air

## Les permanences élus

Samedi matin de 10h à 12h les 6 mai, 3 juin et premier juillet.

**VIDE-GRENIER**

**Lundi 1<sup>er</sup> mai**

CHARPEY - CENTRE VILLAGE

DE 7 H À 14 H

Parkings prévus

Organisé par l'AFETA  
Snack et buvette sur place

ne pas jeter sur la voie publique

**Le chant des chemins**

PROMENADE MUSICALE ET CONCERTS

à CHARPEY le 13 mai  
départ 11h sous l'église

Chevals des trois (fanfare)

Olivier Roch Solo (clarinette basse)

Claude Jeannet (guitare classique)

What's the funk (jazz funk)

Gaby Shenke & Sylvie Cieren (duo danse et saxophone)

Apéritif, guinguette et repas convivial en plein air

# ÉDITO PRINTEMPS 2023

**V**oilà maintenant plus d'un an que la population ukrainienne vit la guerre au quotidien et nous, qu'avons-nous changé dans notre quotidien ?

Nous avons quelque peu oublié nos désirs d'entraide, d'écoute, d'attentions aux autres. Nous avons voulu « revivre » après ce temps de COVID et puis d'autres perturbations sont apparues : l'inflation, la récession, la réforme des retraites. Nos institutions subissent la violence et l'incompréhension gagne !

Ces points de tension médiatisés à outrance nous rendent moroses et impatientes.

Pourtant, n'oublions jamais où nous vivons et pourquoi nous vivons ? À la campagne, proche du Vercors, au calme, dans un environnement agréable ; pour construire, éduquer, apprendre, travailler, prendre soin de soi et de son entourage, partager avec son voisin, avoir un quotidien tranquille et serein !

C'est ce que nous offre aujourd'hui notre charmant village de 1583 habitants, sachons le préserver pour les générations futures et pour que la vie continue paisiblement avec beaucoup d'humanité !

L'eau sera notre préoccupation, une campagne de recensement des puits et forages est en cours, l'installation de mares, la recherche des fuites d'eau, l'amélioration du traitement des eaux usées, la récupération des eaux de pluie, la préservation des espaces sensibles et des zones humides ont donné lieu à plusieurs réunions et à l'intervention des équipes de VEOLIA et VRA sur le terrain.

*L'eau c'est la vie !*

*VIVA LA VIDA, VIVA EL AGUA !*

Nous avons également mis en œuvre des mesures d'économie de chauffage en mutualisant la salle de motricité de notre nouvelle école avec le comité culturel et sportif pour les activités de Yoga, Pilate et Qi Gong, nous remercions vivement son président, Alain Lévy, pour ce partenariat et aussi les adhérents qui apprécient cet espace. Nous avons prévu au budget d'équiper la salle d'Orfeuille d'un nouveau système de mesure pour mieux réguler les températures.

La construction du commerce démarrera début juin, mais d'ores et déjà la salle des associations déménage, la clôture se déplace, les coulisses vont être aménagées.

Vous retrouverez tous les projets dans le budget 2023 et les résultats 2022 excédentaires qui nous permettent de continuer les investissements.

J'espère que vous avez vécu de bonnes fêtes de Pâques, profité de ce temps précieux en famille pour chasser les œufs et prendre soin de vos proches.

Je vous offre beaucoup de rires et de sourires...

*Lydie VEISSEIX*  
*Maire de Charpey*

## VILLAGE PROPRE

**Propriétaires de chien**, voici une bonne nouvelle: les crottes de votre compagnon ne seront désormais plus un souci. Vous trouverez dans le centre du village :

- un **WC pour chien** pour ceux à qui vous saurez expliquer le fonctionnement.
- Un **distributeur de sacs** installé place du 19 mars. Vous n'avez qu'à en prélever le nombre nécessaire pour ramasser les productions de votre animal et laisser le village propre. Une fois votre sac plein, pas de souci, une poubelle spécialement dédiée vous permettra de vous en débarrasser. N'y jetez rien

d'autre, car les sacs sont compostables et seront traités à part des autres ordures.

Les poteaux de signalisation « chien » ont été décorés par le Conseil Municipal des Jeunes, plein de talents et d'énergie, merci à eux!

Merci à tous de votre participation à Charpey propre. Que chacun puisse admirer nos beaux paysages plutôt que de guetter où il met les pieds!

Si à l'usage, quelque chose peut être amélioré, n'hésitez pas à donner vos idées en mairie.

## TOTEM DU FOULON

Le Conseil Municipal des Jeunes a aussi œuvré à restaurer des panneaux d'information pour la berge aménagée au pont des Foulons. Si vous sortez du village par le sentier qui longe le lagunage, vous franchirez une passerelle, ensuite un sentier vous amènera devant un grand totem où vous reconnaîtrez l'animal qui vous plaira!

Vous pourrez aussi vous asseoir paisiblement sur un banc pour contempler la Raye à l'ombre d'un beau chêne en écoutant le chant du ruisseau (ça, c'est sûr) et celui des oiseaux (selon leur bon vouloir). Ce site est encore en cours de réfection. Les enfants y ont eu beaucoup de travail!

## LA NUIT DE LA CHOUETTE À CHARPEY

Encore une animation de la LPO très réussie. Elle a rassemblé une quarantaine de participants, dont la moitié d'enfants. Ils se sont acharnés sur les pelotes de réjections et ont collectionné une multitude de petits os, reconstituant parfois les squelettes des petits animaux mangés par les rapaces. Nous avons écouté les chants de différentes chouettes et hiboux après avoir observé leurs silhouettes, grandeur nature, disposées dans le parc. La couleur des yeux des chouettes diffère du jaune au noir en passant par l'orangé des hiboux. Leurs tailles varient beaucoup de la chouette de Tengmalm au hibou grand duc.

Nous étions donc prêts pour les observer et les écouter, mais la seconde partie de la soirée, malgré une visite au clocher, n'a pas permis de rencontrer dames hulotte ou effraie, habitantes de la motte, elles avaient sûrement mal lu les tracts!

Il reste aux participants à écouter de toutes leurs oreilles les hôtes de la nuit et à partager leur savoir tout neuf avec ceux qui n'ont pas eu la chance de participer.

Mairie de Charpey CONTINUUM Refuges LPO LPO BIODIVERSITÉ FRANCE

Mardi 28 Mars 2023 à partir de 18h

Nuit de la chouette  
Au Parc Orfeuille

Une soirée pour petits et grands avec au programme :

- De 18h à 20h : Découverte des espèces de rapaces nocturnes présentes chez nous, atelier pelotes de rejection et préparation de vos oreilles pour la sortie.
- De 20h à 21h : balade nocturne à l'écoute des chouettes et des hiboux.

## COVOITURAGE

Plus que jamais, il est important d'avoir recours au covoiturage :

- Pour faire des économies
- Pour faire connaissance avec ses voisins
- Pour diminuer la production de gaz à effets de serre.

**Rappel :** la commune a mis à votre disposition des parkings dédiés à côté de la mairie. Ils sont réservés au covoiturage et signalés par un pictogramme.

La commune est concernée par le site MOV'ICI, mis en place par la Région. Cette

plateforme vous permet de proposer vos trajets et/ou de bénéficier d'offres de places. C'est facile alors ne voyagez plus seul!!

### En ce moment :

Profitez d'une subvention proposée aux utilisateurs avec MOV'ICI dans le cadre du Plan national covoiturage.

Les conducteurs de votre communauté en possession d'un permis de conduire sont éligibles pour :

- Les trajets courte distance (jusqu'à 80km inclus). Ils peuvent bénéficier de 25€

au 1<sup>er</sup> trajet et 75€ au 10<sup>e</sup> trajet réalisé dans les 3 mois suivants la publication du premier trajet réalisé.

- Les trajets longue distance (plus de 80km). Ils peuvent bénéficier de 25€ au 1<sup>er</sup> trajet et 75€ au 3<sup>e</sup> trajet réalisé dans les 3 mois suivants la publication du premier trajet réalisé.

Sur MOV'ICI, ils peuvent cumuler les deux primes et recevoir jusqu'à 200€ de prime covoiturage!

Alors ne serait-ce pas l'occasion de franchir le pas?

## LUTTE CONTRE LE SOLIDAGE

Cette année encore la mairie a accueilli deux stagiaires de la MFR de Mondy, Lucie Franchaise habitante de Charpey et Clément Pin. Ils travaillent à la lutte contre les invasives et en particulier le roseau «solidage» qui se situe dans les zones humides. Ils ont établi une bibliographie sur le sujet lors de leur première période de stage. Dans la seconde, ils ont préparé les méthodes de lutte et identifié les lieux les plus infestés sur le terrain. Ils reviennent en mai pour faire un chantier avec

les enfants des écoles sur la ZH des Vernaies. L'objectif est de sensibiliser les enfants et de leur apprendre à reconnaître et arracher le solidage. Les employés municipaux seront associés à la lutte.

Le stage de ces jeunes se terminera avec leurs préconisations pour améliorer durablement la situation : quand et comment arracher? Quand on ne peut tout arracher, comment intervenir? Que faire des déchets ainsi récoltés? Comment conserver propres

les zones nettoyées et augmenter leur surface chaque année?

Vous les croiserez peut-être. Merci de leur faire le meilleur accueil, c'est toujours agréable de découvrir des jeunes passionnés et investis.

*Béatrix Vérillaud  
Conseillère municipale  
Adjointe développement durable et ruralité*

## RADAR PÉDAGOGIQUE

Début 2021, la commune a acquis un radar pédagogique solaire dans le but de sécuriser plusieurs zones de notre village à tour de rôle et de faire prendre conscience aux automobilistes de leur vitesse, souvent excessive.

Nous changeons le radar de place environ tous les 3 mois et un compte rendu est fait dans chaque bulletin municipal afin de restituer les résultats observés.

Depuis janvier 2023, nous avons installé le radar sur la D119 entre Charpey et Saint-Vincent vers les Chaux. (zone 80 km/h). Cette route, en descente, est sujette à une vitesse importante et est particulièrement dangereuse pour les riverains sortant de chez eux. La priorité à droite au carrefour en étoile des chaux n'est en outre pas toujours respectée.

Le radar a comptabilisé près de 310 passages par jour (en cumulé sur les 2 sens) confirmant la fréquentation de cette route.

Dans le sens de la descente St Vincent > Charpey, la vitesse moyenne fut de 79 km/h avec une réduction moyenne de la vitesse de près de 10 km/h à la vue du radar. On imagine aisément que la vitesse moyenne serait donc plus grande sans l'aide du radar. La vitesse maximale enregistrée fut de 120 km/h!

8% des passages sont en excès de vitesse (soit près de 13 véhicules par jour dans ce sens), mais uniquement 1% des véhicules en moyenne est passé au-delà de 90 km/h.

Le pic de circulation se situe entre 6 et 7h avec ensuite un flux constant de 8h à 17h.

Dans le sens de la montée Charpey > Saint-Vincent, la vitesse moyenne fut de 76 km/h sans réduction de vitesse (le radar n'affichant pas la vitesse et étant situé de l'autre côté de la route). La vitesse maximale enregistrée fut de 127 km/h!

13% des passages sont en excès de vitesse (20 véhicules par jour) et ce pourcentage tombe 2% au-delà de 90 km/h.

Le pic de circulation se situe entre 16 et 17h.

Nous encourageons les usagers à continuer leurs efforts sur cette portion de route en précisant que même en respectant le 80 km/h, cette route reste dangereuse.

Le radar sera prochainement déplacé à l'entrée du village au niveau de l'entrée de la salle d'Orfeuille (50 km/h), où les personnes sortant du parking sont confrontées à la vitesse excessive des véhicules en provenance de Chabeuil ainsi qu'à un manque de visibilité.

*Olivier Richard, 1<sup>er</sup> adjoint*

## PUITS ET FORAGES



### Rappel

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Bas Dauphiné Plaine de Valence (SAGE BDPV) **réglemente la possibilité de réaliser de nouveaux puits ou forages d'eau à usage domestique** sur son territoire, dont nous faisons partie :

**VOUS DEVEZ DÉCLARER VOS PUIITS EXISTANTS ET DEMANDER UNE AUTORISATION POUR EN CRÉER DE NOUVEAUX.**

La déclaration d'un puits ou forage d'eau à usage domestique se fait à l'aide du formulaire CERFA n°13837\*02 :

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et conformément aux articles L.2224-9 et R.2224-22 du CGCT, tout puits ou forage d'eau à usage domestique doit être déclaré en mairie**, au minimum 1 mois avant sa réalisation par le maître d'ouvrage ou l'entreprise de forage. Il doit également faire l'objet d'une déclaration d'achèvement dans un délai de 3 mois maximum après travaux par l'entreprise de forage.

**Tous les puits et forages d'eau à usage domestique réalisés avant 2009 doivent également être déclarés en mairie à l'aide de ce même formulaire.**

Sur le territoire de la commune, plusieurs règlements se recoupent. En pratique, cela aboutit à une impossibilité de créer de nouveaux forages à usage privé. Pour les forages à usage professionnel, c'est le découpage des zones qui permettra

de voir ce qui est possible ou non, la plus grosse partie de la commune étant en zone interdite.

Comme toujours, ces nouvelles restrictions peuvent être difficiles à vivre et à comprendre. Il faut pourtant arriver à tenir compte des changements qui affectent notre climat, notre territoire et en l'occurrence notre ressource en eau.

*« L'eau est un bien précieux qu'il faut préserver et gérer de manière raisonnée et raisonnable. L'eau est l'affaire de tous : citoyens, industriels, pêcheurs, agriculteurs, collectivités, État ... »*

**En résumé**, il est devenu très difficile de créer de nouveaux puits et il est impératif de déclarer les anciens.

Si vous êtes concernés, il faut compléter le document **CERFA n°13837\*02** et l'apporter individuellement en mairie.

## DES PNEUS !!!

**Un peu? trop facile**, il suffit de donner ses anciens pneus à la place des neufs et votre garagiste ne peut refuser l'échange : les distributeurs (garages, centres autos, etc.) doivent assurer une reprise gratuite des pneus. Ils sont chargés de les stocker avant de les remettre aux collecteurs de la filière.

**Des pneus beaucoup?** Dans ce cas, direction les déchetteries de Valence Romans Agglo, elles prennent les pneus des particuliers à raison de 4 par jour et par déchetterie. Cela vous permet de vous mettre à jour assez facilement et gratuitement.

**Des pneus à la folie?** vous devez être un professionnel. C'est une benne qu'il vous faut et ce ne sera plus gratuit! La commune peut prendre contact et regrouper vos commandes pour vous faciliter l'évacuation et générer une économie d'échelle, mais il faut

compter environ 300€/ tonne pour le traitement.

Le problème des pneus est entre autres leur encombrement : si vous en avez beaucoup, la benne sera vite pleine alors que son coût journée approche les 1000€.



# AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT

## DONC VOYONS CE QUE DIT LA LOI POUR SE DÉBARRASSER DES PNEUS USÉS :

Le **Code de l'environnement** est clair sur le sujet des pneumatiques usagés : « Les déchets de pneumatiques, bien que classés comme des déchets non dangereux, représentent un danger pour l'environnement et la santé publique en cas d'incendies (émissions de gaz toxiques) ou de dépôts sauvages (refuges pour les moustiques potentiellement porteurs de virus...). Il est interdit de mettre des pneumatiques en décharge, de les abandonner dans le milieu naturel ou de les brûler. »

Cela ne vous autorise donc nullement à les entasser dans un coin.

Extrait du site du ministère écologique et de la cohésion des territoires – Ministère de la transition énergétique :

## Contrôle et sanctions

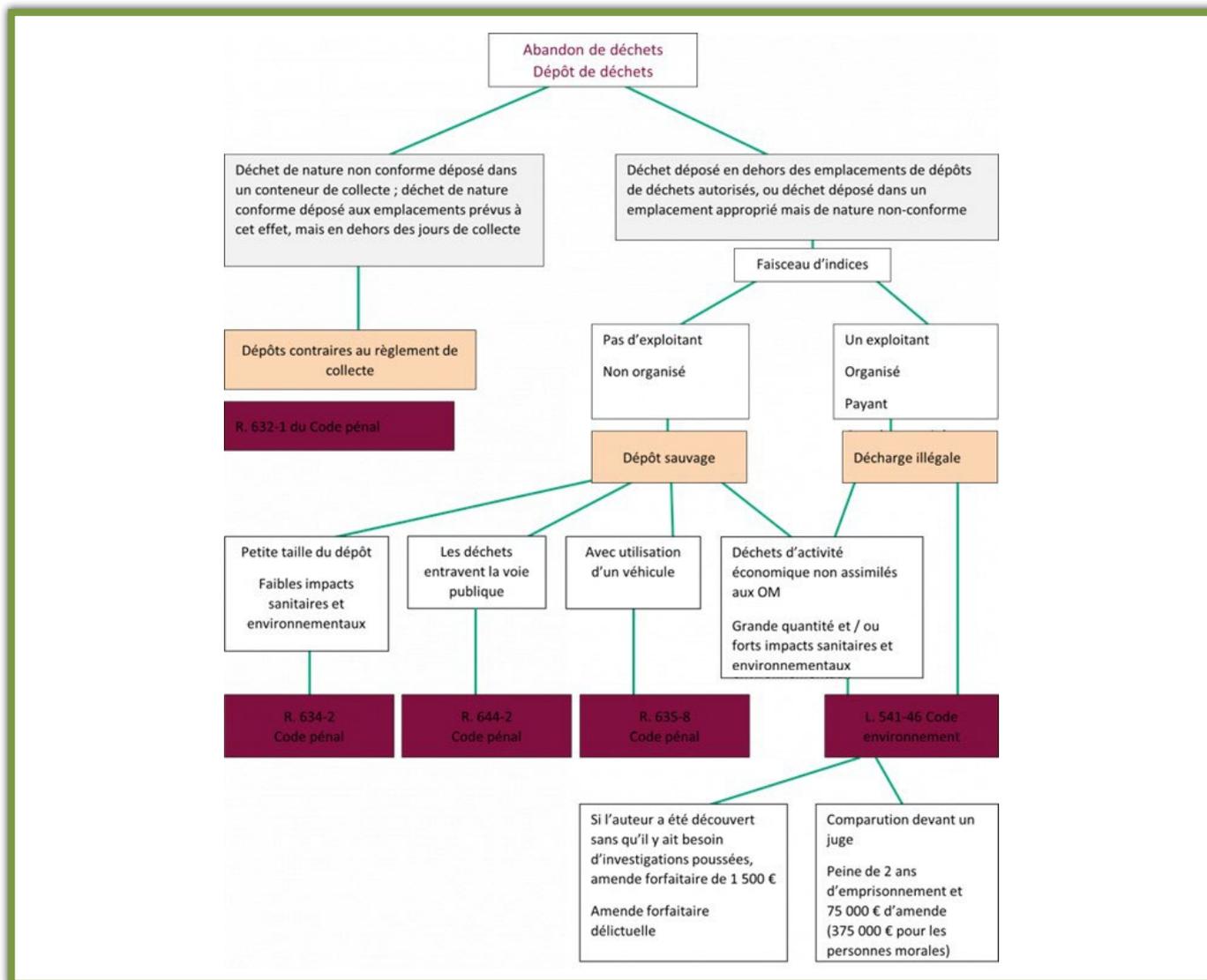
Le maire détient différents pouvoirs de police administrative et judiciaire lui permettant de faire cesser et de sanctionner les atteintes à la salubrité, la sûreté et la sécurité publique, ainsi que les atteintes à l'environnement liées à l'abandon ou aux dépôts illégaux de déchets.

Les articles L. 2212-1 et L. 2212-2 du code général des collectivités territoriales attribuent au maire des pouvoirs de police administrative destinés à préserver la salubrité, la santé et la sécurité publique. Les articles L. 2224-13, L. 2224-14 et L. 2224-16 du code général des collectivités territoriales permettent au maire, ou au président de l'EPCI compétent en matière de collecte des déchets de fixer le règlement de collecte des déchets, et de sanctionner les infractions à ce règlement. Le maire, ou le président de l'EPCI compétent en matière de collecte des déchets, est également investi par l'article L. 541-3 du

code de l'environnement d'un pouvoir de police administrative pour réprimer l'abandon ou le dépôt illégal de déchets.

En parallèle, les articles R. 631-2, R. 634-2, R. 644-2 et R. 635-8 du Code pénal, ainsi que l'article L. 541-46 du code de l'environnement, fixent les contraventions et délits en matière d'abandon de déchets. Les agents habilités à sanctionner sont listés aux articles L. 541-44 et L. 541-44-1 du code de l'environnement. Le Centre national de la fonction publique territoriale proposera prochainement une formation pour l'habilitation des agents des collectivités territoriales.

**En résumé**, stocker des pneus au fond d'un pré est illégal, de plus c'est endommager encore la planète de nos enfants. Les évacuer peut coûter cher, un peu moins en se regroupant, mais les conserver peut vous coûter encore davantage.



# ÉCOLE DE SAINT-DIDIER

## VISITE EN MUSIQUE

### Samedi 1<sup>er</sup> juillet, à Saint-Didier de Charpey, avec le groupe « Chauffé Marcel »

Dans le cadre de la journée hommage à la petite école du hameau de Saint-Didier organisée par la commune de Charpey, l'association de Sauvegarde du Patrimoine de Charpey/Saint-Didier a sollicité le service patrimonial de Valence Romans Agglomération afin d'organiser une visite commentée autour

de l'histoire de la commune, et plus particulièrement du hameau de Saint-Didier. Cette visite sera ponctuée d'intermèdes musicaux à l'ambiance musette du groupe « Chauffé Marcel ».

## ÉCOLE DE SAINT-DIDIER

### Le samedi 1<sup>er</sup> juillet, rendons hommage à l'école du hameau de Saint-Didier!

À la rentrée de septembre 2023, la classe du hameau de Saint-Didier va rejoindre l'école de « Centre bourg ». Cette migration au cœur de la commune fait suite à la rénovation et à l'agrandissement de l'école de Charpey.

Pour remercier cette « vieille dame » de plus de 120 années, les enseignants et la commune ont souhaité construire un projet intitulé « Mémoires d'école » en sollicitant l'artiste plasticienne Maud Bonnet.

Ce travail comporte deux volets : l'un avec les élèves actuels et l'autre avec la population.

Le premier volet consiste, pour les élèves répartis par groupe de 2, à construire 12 silhouettes en bois représentant les 12 décennies de l'histoire de l'école.

Le second volet de ce projet avec la population doit d'aboutir à **une création artistique participative** au cours de laquelle les anciens élèves et les habitants de la commune sont invités à venir offrir un souvenir, une anecdote ou simplement un sentiment en relation avec l'école.



Ces témoignages seront par la suite mis en forme afin de « donner corps » à cette longue relation affective qui a cimenté l'histoire de ce dernier siècle entre ce bâtiment d'architecture « Jules Ferry » et les habitants, usagers ou pas.

La rencontre de ces deux volets aura lieu le **samedi 1<sup>er</sup> juillet** de 17h à 19h environ :

Les 12 silhouettes seront réparties provisoirement dans le hameau de Saint-Didier, fermé à la circulation pour l'occasion, et dans l'école.

Chaque binôme d'élèves sera chargé de présenter aux visiteurs qui se présenteront l'histoire de la décennie de sa silhouette.

Ce temps de présentation des élèves sera suivi d'un petit apéritif dînatoire, d'une visite en musique proposée et financée par l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Charpey/Saint-Didier à partir de 20h, puis d'une veillée nocturne à partir de 22h.



Il y aura aussi des panneaux d'exposition réalisés par l'Association du Patrimoine, et l'exposition sur le thème « Mémoires d'école » réalisée par l'artiste Maud Bonnet en lien avec les habitants.

La semaine suivante, les silhouettes seront installées définitivement le long du chemin qui va de l'école de Saint-Didier à l'école de Charpey, pour évoquer la Migration de la classe de Saint-Didier.

Trois rencontres ont déjà eu lieu pour récolter les témoignages de la population souhaitant rendre hommage à l'école : les samedi 19 mars et 1<sup>er</sup> avril, le mercredi 12 avril.

Ne manquez pas le dernier rendez-vous qui aura lieu le **samedi 6 mai** de 14h à 17h!!!

Passez donc vous aussi offrir un témoignage de votre attachement à cette école... Cela ne vous prendra pas plus de 30 minutes!

*Yann Heimbouger, adjoint à la culture*



## PROJET DE COMMERCE COMPTOIR DE CAMPAGNE

Le projet de commerce Comptoir de campagne avance petit à petit! Pour rappel, nous avons reçu le permis de construire pour l'extension de la salle des associations à Orfeuille fin novembre et avons lancé l'appel d'offres aux entreprises début mars pour une durée d'un mois. Nous avons sélectionné les entreprises début avril et les travaux devraient débuter au mois de mai.

Un point financier détaillé sera fourni dans le prochain bulletin.

*Olivier Richard, 1<sup>er</sup> adjoint*

## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Durant les vacances scolaires d'hiver, le club de l'amitié a initié les jeunes du conseil municipal à la coinche et au Scrabble.

Un bel échange intergénérationnel.



## CENTRE DE LOISIRS

Le 22 mars le centre de loisirs a fêté le printemps avec une déambulation déguisée dans le village et la dépose de jolies fleurs en papier confectionnées par les enfants.

Bravo à toute l'équipe animatrice.



## LE CHANT DES CHEMINS

Le samedi 13 mai, les promenades printanières atteindront leur pic de beauté avec la deuxième édition du festival « Le chant des chemins » à Charpey.

On se souvient de la première édition de cette promenade en 2021, exquise bouffée d'oxygène, de musique et de convivialité après le confinement. Cette année, c'est partie remise avec une promenade accessible à tous, en famille ou entre voisins et amis, sur les nouveaux sentiers de la commune.

Au détour des chemins, plusieurs petits concerts et formes artistiques à découvrir.

Programmation de qualité avec les artistes comme la saxophoniste Gaby Schenke en duo avec la danseuse Sylvie Cieren, la contrebassiste Leïla Soldevila dans un solo surprenant, le guitariste Claude Jeannet nous réglera entre autres de pièces classiques de JS.Bach.

La promenade se finira avec une guinguette animée par le quartet funky « What the funk », ambiance garantie avec un espace apéritif et petite restauration en plein air.

**Départ 11h Place du 19 mars 1962 (sous l'église de Charpey)**



## VIDE GRENIER

Le vide grenier se tiendra dans le centre de Charpey. La circulation sera fermée à l'angle du chemin des robins, la rue des marnes. L'allée du château, le chemin de la poterne et la rue principale du village.

Merci de votre compréhension.



# BUDGET 2022

## COMPTE ADMINISTRATIF 2022

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
	Budget	Réalisé	Solde
<b>011 - Charges à caractère général</b>	<b>278 220,00</b>	<b>277 667,27</b>	<b>552,73</b>
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	165 920,00	182 464,53	-16 544,53
61 - SERVICES EXTERIEURS	55 980,00	34 991,06	20 988,94
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	53 220,00	57 119,94	-3 899,94
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	3 100,00	3 091,74	8,26
<b>012 - Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>424 900,00</b>	<b>424 067,92</b>	<b>832,08</b>
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	30 800,00	37 481,07	-6 681,07
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	5 500,00	5 775,31	-275,31
64 - CHARGES DE PERSONNEL	388 600,00	380 811,54	7 788,46
<b>014 - Atténuations de produits</b>	<b>551</b>	<b>551</b>	<b>0,00</b>
65 - Autres charges de gestion courante	95 883,00	88 624,57	7 258,43
66 - Charges financières	11 000,00	10 460,12	539,88
67 - Charges exceptionnelles	30 889,95	29 399,56	1 490,39
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>841 443,95</b>	<b>830 770,44</b>	<b>10 673,51</b>
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>299 252,80</b>	<b>29 302,00</b>	<b>269 950,80</b>
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>1 140 696,75</b>	<b>860 072,44</b>	<b>280 624,31</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
	Budget	Réalisé	Solde
<b>70 - Produits des services, domaine et ventes diverses</b>	<b>76 250,00</b>	<b>121 062,47</b>	<b>-44 812,47</b>
73 - Impôts et taxes	523 008,00	533 716,22	-10 708,22
74 - Dotations, subventions et participations	189 500,00	200 382,07	-10 882,07
75 - Autres produits de gestion courante	19 300,00	47 727,23	-28 427,23
77 - Produits exceptionnels	1 000,00	3 600,00	-2 600,00
013 - Atténuations de charges	35 000,00	26 822,03	8 177,97
002 - Excédent de fonctionnement reporté	296 638,75		296 638,75
<b>Total recettes réelles</b>	<b>1 140 696,75</b>	<b>933 310,02</b>	<b>207 386,73</b>
<b>Total recettes d'ordre</b>		<b>26 302,00</b>	<b>-26 302,00</b>
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>1 140 696,75</b>	<b>959 612,02</b>	<b>181 084,73</b>

RESULTAT DE L'EXERCICE SECTION DE FONCTIONNEMENT (Excédent) **99 539,58**

### SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
	Budget	Réalisé	Solde
10 - Dotations, fonds divers et réserves	20 086,65	20 086,65	0,00
16 - Emprunts et dettes assimilés	43 957,80	41 925,84	2 031,94
<b>Total dépenses réelles hors opérations</b>	<b>64 044,45</b>	<b>62 012,51</b>	<b>2 031,94</b>
126 - TRAVERSE DU VILLAGE	3 500,00	3 492,00	8,00
130 - ORFÈVRE PLATEAU SPORTIF	7 179,00	1 201,02	5 977,98
134 - RESTRUCTURATION COMPLEXE SCOLAIRE	1 292 990,15	1 101 519,25	191 470,90
137 - Cimetièrre SAINT-DIDIER	48 732,80	48 387,80	345,00
138 - Voirie communale	41 752,40	14 325,00	27 427,40
139 - Bâtiments communaux + illuminations	23 711,80	1 760,40	21 951,40
140 - Equipements de défense incendie	8 800,00	8 495,00	305,00
141 - Accessibilité Ad'ap	1 600,00	0,00	1 600,00
142 - Eglise SAINT-DIDIER	30 000,00	29 685,60	314,40
143 - MATERIEL - TRACTEUR ET TONDEUSE	0,73	0,00	0,73
144 - SALLE POLYVALENTE ECOLE	750 570,00	501 378,65	249 191,35
145 - QUARTIER LA FORGE	39 003,00	0,00	39 003,00
146 - Prévention des risques + étude PLU	12 781,00	3 467,00	9 314,00
147 - Environnem zones humides-haies-chemin	17 000,00	4 645,30	12 354,70
148 - Matériel informatique et bureautique	20 096,28	5 104,00	14 992,28
149 - Equipements Services Techniques	45 000,00	36 357,76	8 642,24
150 - Commerce du Village	100 000,00	12 210,24	87 789,76
151 - Aménagement voirie école	92 000,00	74 402,28	17 597,72
152 - Centrale Photovoltaïque	30 000,00	0,00	30 000,00
153 - Horloge Eglise Charpey	7 200,00	0,00	7 200,00
154 - Equipements services périscolaire	29 000,00	12 761,38	16 238,62
<b>Total dépenses opérations d'invest.</b>	<b>2 600 917,16</b>	<b>1 859 392,68</b>	<b>741 524,48</b>
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>11 865,00</b>	<b>35 185,00</b>	<b>-23 320,00</b>
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>2 676 826,61</b>	<b>1 956 590,19</b>	<b>720 236,42</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
	Budget	Réalisé	Solde
001 - Excédent d'investissement reporté	75 343,81	0	75 343,81
10 - Dotations, fonds divers et réserves	444 556,46	460 940,33	-16 383,87
13 - Subventions d'investissement reçues	23 000,00	0	23 000,00
16 - Emprunts et dettes assimilés	59 601,00	0	59 601,00
21 - Immobilisations corporelles	60 112,54	60 112,54	0,00
<b>Total recettes réelles hors opérations</b>	<b>662 613,81</b>	<b>521 052,87</b>	<b>141 560,94</b>
134 - RESTRUCTURATION COMPLEXE SCOLAIRE	1 017 000,00	1 069 524,67	-52 524,67
138 - Voirie communale	3 500,00	19 700,00	-16 200,00
142 - Eglise SAINT-DIDIER	8 647,00	4 947,00	3 700,00
144 - SALLE POLYVALENTE ECOLE	533 000,00	445 149,52	87 850,48
147 - Environnem zones humides-haies-chemin	7 360,00	0	7 360,00
150 - Commerce du Village	65 000,00	55 260,00	9 740,00
151 - Aménagement voirie école	25 000,00	0	25 000,00
152 - Centrale Photovoltaïque	24 715,00	0	24 715,00
153 - Horloge Eglise Charpey	1 500,00	0	1 500,00
154 - Equipements services périscolaire	17 373,00	0	17 373,00
<b>Total recettes opérations d'invest.</b>	<b>1 703 095,00</b>	<b>1 594 581,19</b>	<b>108 513,81</b>
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>311 117,80</b>	<b>38 185,00</b>	<b>272 932,80</b>
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>2 676 826,61</b>	<b>2 153 819,06</b>	<b>523 007,55</b>

RESULTAT DE L'EXERCICE SECTION D'INVESTISSEMENT (Excédent) **197 228,87**

### Résultat d'exécution du budget 2022

	Résultat à la clôture de l'exercice 2021	Part affectée à l'investissement en 2022	Résultat de l'exercice 2022	Transfert de résultats par opé d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice 2022
Investissement :	55 257,16		197 228,87	20 086,65	272 572,68
Fonctionnement :	619 805,26	349 556,46	99 539,58	26 389,95	396 178,33

# BUDGET PROJECTION 2023

## CHARPEY - PROJECTIONS : BP 2023

### Dépenses de fonctionnement

BP 2023

Chap		
"014	Opérations d'ordre - amortissement	800,00
"011	Charges à caractère général	385 600,00 €
"012	Charges de personnel et frais assimilés	472 470,00 €
65	Autres charges de gestion courante	96 753,00 €
66	Charges financières	15 000,00 €
67	Charges exceptionnelles +Fonds pérequisition	1 500,00 €
"023	Virement à la section d'investissement	352 636,33 €
	<b>Total Dépenses de Fonctionnement</b>	<b>1 324 759,33 €</b>

### Recettes de fonctionnement

Chap		
"002	Excédent de Fonc. antérieur reporté	396 178,33 €
"013	Atténuation de charges	2 000,00 €
70	Produits des services	112 250,00 €
73	Impôts et taxes *	102 131,00 €
731	Impositions directes (TFB)	445 000,00 €
74	Dotations et participations	204 700,00 €
75	Autres produits de gestion courante	62 500,00 €
	<b>Total Recettes de Fonctionnement</b>	<b>1 324 759,33 €</b>

\* le taux de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires et logements vacants a été relevé à 20,55 % et le taux de la taxe du non bâti à 52,10 %

### Dépenses d'investissement

### Recettes d'investissement

Op	Chap		Op	Chap	
	10	Dotations, fonds divers et réserves		"001	Excédent antérieur reporté
	"001	Déficit antérieur reporté		"021	Virement de la section de fonctionnement
	16	Emprunts et dettes assimilées (remb K)		"040	Op d'ordre - amortissement (c/28...)
				10	FCTVA, TLE, taxe d'aménagement
				10	c/1068 affectation du résultat de Fonct
				16	c/165 dépôts et cautionnement reçus
					- €
134	RAR	Restructuration complexe scolaire	134	RAR	Restructuration complexe scolaire
138	RAR	Voirie communale	138	RAR	Voirie communale
139	RAR	Bâtiments communaux (chaudière mairie+ régulateur)	144	RAR	Salle polyvalente -garderie
140	RAR	Equipements de défense incendie	146	RAR	Prévention des risques +PLU
141	RAR	Accessibilité Ad'ap	140	RAR	Equipements de défense incendie
144	RAR	Salle polyvalente -garderie	147	RAR	Environnement zones humides + CEREMA
145	RAR	Quartier La Forge	150	RAR	Projet commerce orfeuille
130	RAR	Orfeuille plateau sportif jeux	151	RAR	Amenagement voirie école
148	RAR	Matériel informatique	152	RAR	Photovoltaïque boulo-drome
149	RAR	Equipement services techniques	153	RAR	Horloge église
			154	RAR	Equipements Péri scolaires
146	RAR	Prévention des risques +PLU	155	RAR	Micro folie
147	RAR	Environnement zones humides + CEREMA	156	RAR	Réparation fuite d'eau église St Nicolas
150	RAR	Projet commerce orfeuille	157	RAR	Circuit d'orientation sportif et patrimonial
152	RAR	Photovoltaïque boulo-drome	158	RAR	Sécurisation école PPMS
151	RAR	Amenagement voirie école			
154	RAR	Equipements Péri scolaires			
155	RAR	Micro-folie			
156	RAR	Réparation fuite d'eau église St Nicolas			
157	RAR	Circuit d'orientation sportif et patrimonial			
158	RAR	Sécurisation école PPMS			
153	RAR	Horloge église			
		<b>Total</b>			<b>Total</b>
		1 345 002,33 €			1 345 002,33 €
		dont RAR DEPENSES 2022			dont RAR RECETTES 2022
		725 559,07 €			598 522,00 €

Le budget de fonctionnement tient compte de la hausse des coûts d'énergie, et de toutes les autres augmentations associées : repas cantine, maintenance, entretien ...  
 Les tarifs de la salle orfeuille ont été révisés et sont applicables depuis le 1 Janvier 2023.  
 Les bases d'imposition de la taxe foncière ont été réévaluées par l'administration fiscale.  
 Le budget investissement 2023 sera centré sur le projet commerce avec le réaménagement du parking orfeuille qui a déjà commencé.  
 Les opérations école, garderie et cantine sont terminées, les demandes de solde de subventions sont en cours.

# Mesures de restriction à respecter en période de sécheresse

## Usages d'agrément



### ALERTE



**INTERDICTION** des prélèvements domestiques dans les cours d'eau (retrait pompe mobile et tout autre dispositif de pompage)



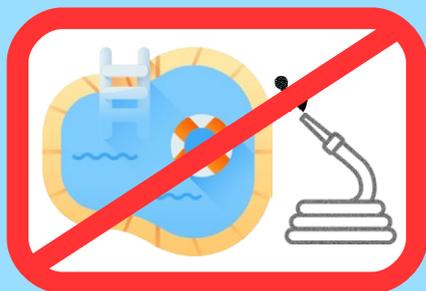
**INTERDICTION** de laver les véhicules (hors stations professionnelles)



**INTERDICTION** d'arroser les pelouses, espaces verts, potagers, stades et autres espaces sportifs entre 11h et 17h



**INTERDICTION** de fonctionnement des fontaines publiques à circuit ouvert



**INTERDICTION** de remplir les piscines (hors première mise en eau après construction après accord du gestionnaire du réseau d'eau potable)  
Remise à niveau autorisée



**INTERDICTION** de laver les voiries, les terrasses, les toitures et façades (sauf si réalisé par une collectivité ou entreprise de nettoyage professionnel)

**Retrouvez également les mesures prises pour les usages professionnels sur le site internet des services de l'État en Drôme**

Plus d'information sur le site de la préfecture : <https://www.drome.gouv.fr>  
Actions de l'État > Environnement, risques naturels et technologiques > Environnement > Eau et milieux aquatiques > Gestion de la Sécheresse



# VALENCE ROMANS AGGLO

Valence Romans Agglo a mis en place un numéro centralisé pour toutes les demandes usagers: le 04 75 81 30 30.

Ce numéro centralisé est joignable du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (17 h le vendredi).

Vous pouvez également utiliser la plateforme de démarches en ligne Aggl'aé, disponible en ligne 24h/24h, ce portail couvre de plus en plus de demandes et évite de passer par l'accueil téléphonique.



## MISE EN VENTE DE L'ANCIENNE POSTE.

L'ancien bureau de Poste de Charpey étant fermé, la Mairie, qui est propriétaire du local, a décidé de le mettre en vente. C'est un local commercial, et il ne peut donc pour le moment pas être utilisé comme logement. Pour tout renseignement, merci de contacter la Mairie.



## COMITÉ CULTUREL ET SPORTIF DE CHARPEY-SAINT DIDIER

Après avoir traversé la période pandémique que nous avons en mémoire, en maintenant toutes nos activités, nous remercions vivement toutes celles et ceux qui s'y sont associés.

Cette nouvelle saison 2022-2023 est encore plus dynamique que les précédentes, puisque plus de 340 adhérents nous ont rejoints, dont 70% de Charpey

et Saint-Vincent-la-Commanderie, sur l'ensemble de nos 14 activités.

C'est avec grande satisfaction que nous reprenons nos représentations Théâtrales, par l'émergence d'une nouvelle troupe : **Les z'IMPROBABLES de CHARPEY qui se produiront sur scène les 12, 13 et 14 mai 2023, à l'Espace d'Orfeuille de CHARPEY** pour vous présenter leur pièce inédite : « Page Blanche ».

Pour tous renseignements ou si vous souhaitez participer à la vie associative du village, pour que nous puissions, ensemble, développer d'autres pôles d'intérêts, n'hésitez pas à nous contacter au 06 14 66 88 64 pour Alain ou au 06 67 71 97 57 pour Solange.

## ACCA CHARPEY

L'ACCA de Charpey remercie tous ses membres pour leur implication tout au long de l'année cynégétique. Notre association de chasse procède à un comptage annuel de toutes les espèces sur notre territoire, comme cela se pratique sur toutes les communes de la Drôme afin d'évaluer les évolutions des populations de la faune. Ils ont lieu chaque année

aux mêmes périodes et sur un même tracé. Cela est organisé par la Fédération de Chasse de la Drôme avec un arrêté préfectoral. Cette année les comptages ont été positifs. Il s'est compté plus d'animaux que les autres années. La saison de chasse s'est terminée par un repas chevreuil qui s'est bien déroulé. Maintenant, nous préparons la prochaine saison.

L'assemblée générale aura lieu le 25/06.

Nous tenons également à remercier les agriculteurs qui ont semé des engrais verts qui ont été bénéfiques aux gibiers.

Merci.

## GRAIN DE SEL

### Grain de sel revient!

Le collectif de partage du savoir qui regroupe les communes de Charpey et Saint Vincent la Commanderie remet le couvert en proposant un nouvel atelier en mai : comment faire... ses macarons!

Après deux années d'hibernation pour cause de pandémie et autres soucis sanitaires, le collectif Grain de Sel reprend du service pour vous proposer toujours dans la joie et la bonne humeur des ateliers partagés autour de savoirs ancestraux que l'on se passe de génération en génération! Confitures, bouturage, trocs de graines, galettes, enduits à la chaux, soudure, produits cosmétiques ou d'entretien, des savoir-faire simples et naturels qui

favorisent l'économie circulaire et que l'on s'échange gaiement chez les uns et les autres. Des ateliers gratuits et ouverts à tous. Si vous avez envie de participer, si vous savez repriser les chaussettes ou rouler des nems comme personne, venez donc animer un atelier!

Vous pouvez nous adresser un email à cette adresse : [graindeselcharpey@gmail.com](mailto:graindeselcharpey@gmail.com)

Pour info, notez-le dans votre agenda, le prochain atelier se tiendra chez Bruno Nuttens le samedi 20 mai à 10h00 pour la reprise, ce sera un atelier culinaire : nous apprendrons à faire... des macarons! Oui, de beaux macarons maison avec une ganache et des parfums subtils à découvrir le jour J. comme d'habitude, nous prolongerons

les festivités autour d'un repas partagé dehors au soleil pour ceux qui en ont envie.

Plus d'infos sur la page Facebook et par email quelques jours avant l'atelier.

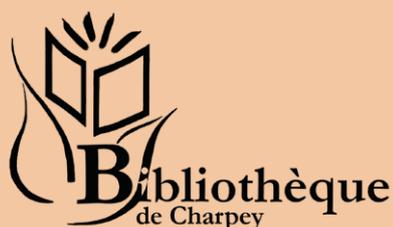
À bientôt les grain.e.s de sel!

Facebook: Grain de sel charpenois

Email: [graindeselcharpey@gmail.com](mailto:graindeselcharpey@gmail.com)

# VIE ASSOCIATIVE

## BIBLIOTHÈQUE DE CHARPEY



### Votre bibliothèque et ses animations sont toujours au rendez-vous!

Une année 2023 pleine de nouveautés avec un avenir plein de promesses.

Entre un début d'année très actif et l'arrivée du printemps, l'activité de la bibliothèque ne se dément pas. Nous avons poussé les murs de la bibliothèque avec notre Bibliobis.

Cet agrandissement a été rendu possible grâce à l'aide de la mairie que nous remercions.

Les employés municipaux ne ménagent pas leur peine pour rénover les locaux, nous les remercions aussi. Cette extension est un bel endroit que nous allons mettre à disposition de tous, il sera très convivial.

Nous organiserons une porte ouverte dès que nous aurons réaménagé le lieu avec un espace jeunesse, un espace adulte, une salle d'activités : jeux, ateliers, exposition, réunions, coin détente.

De nombreuses activités ont déjà eu lieu, d'autres sont déjà programmées ou redémarrent.

En partenariat avec d'autres bibliothèques, les ballades oiseaux reprennent chaque mercredi à 8h. Le calendrier est disponible à la bibliothèque.

Nous vous proposons d'avril à mai une très belle exposition interactive sur les oiseaux **PLUMES ET CIE**. Elle sera ouverte aux heures de permanence les **mercredis et vendredis de 16 h à 18 h 30, seulement le mercredi pendant les vacances scolaires, le mardi matin pour les scolaires et les samedis 8 et 22 avril et 13 et 27 mai de 9 h 30 à 12 h.**

### Bloquez vos agendas pour les prochains rendez-vous :

les thèmes retenus sont l'eau et le climat, des sujets de préoccupation qui nous concernent tous.

- **Mercredi 21 juin** de 14 h 30 à 16 h, à la biblio, atelier d'animation sur l'eau pour toute la famille.
- **Mardi 27 juin**, conférence « Je compense, donc je suis » animée par Jeremy Panthou de l'université de Grenoble
- **Vendredi 21 juillet et 22 juillet**, les incontournables soirées du clocher à Saint Didier, avec le retour de Barthélemy Champenois et son spectacle Point de bascule.

Des projets d'atelier sont en réflexion : dessin, écriture, couture, généalogie...

À vous de venir faire des propositions pour partager vos passions, vos savoir-faire...

Ce ne sont pas les distractions qui vont manquer à Charpey!

Soyez nombreux à nous rejoindre pour ces beaux moments de convivialité et de détente!

*L'équipe de la bibliothèque.*

## AMICALE DES ÉCOLES

L'équipe de l'amicale aura le plaisir de vous retrouver

- Le 17 Juin à l'espace d'Orfeuille pour la kermesse
- Le 21 Juin à St Vincent pour la fête de la musique

En espérant vous voir nombreux!

*Julien Procureur pour l'équipe de l'amicale.*



Pour nous contacter et échanger avec nous :



# VIE ASSOCIATIVE

## CLUB DE L'AMITIÉ

Le 19 janvier 2023, nous étions nombreux à assister à l'assemblée générale, pour fêter les 40 ans de notre association, en présence de Mme ANTHOINE, députée, de Mme VEISSEIX, maire de CHARPEY et de ses adjoints.



Plus de 100 convives ont apprécié, ensuite, le repas servi par le traiteur LESICKI.

Au mois de mai, la sortie prévue à CHATTE avec visite du Jardin ferroviaire et repas au restaurant des 3 A, regroupera environ 70 personnes.

Nous préparons, dès maintenant, notre voyage à LA MURE avec visite guidée du Musée de la Mine puis promenade, entre lacs et montagnes, avec le Petit Train des Alpes. L'autocar s'annonce déjà complet.

Nos rencontres hebdomadaires, le mardi après-midi, se poursuivent autour de jeux de société (belote, coinche, scrabble...). Chacun a à cœur d'offrir un moment festif et gourmand à l'occasion de son anniversaire.

Depuis notre assemblée générale, nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux adhérents. Nous les remercions chaleureusement!

### Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

- la présidente au 06 65 29 49 40
- le vice-président au 06 80 91 21 50

Nous venons d'apprendre le départ brutal d'Yves BARNERON, président de notre association de 2000 à 2014. Les membres du club de l'Amitié expriment à toute sa famille leurs sincères condoléances et leur profonde gratitude pour le dévouement dont il a fait preuve pendant toutes ces années.

## PROJET TIER LIEUX RURAL

Dépourvu d'espace de travail partagé à moins de 25 minutes, j'ai pour projet de créer un tel espace sur le territoire. Celui-ci se voudra convivial et de proximité. Si la dimension «coworking» sera la première à émerger, ce lieu devra évoluer vers les habitants avec des animations, expos, ateliers en fonction des énergies et des motivations.

Si des lieux ont été repérés, aucun n'est à ce jour arrêté. Il se situera sur l'une des communes de Montélier, Peyrus, Charpey, Barbières, Marches ou Bésayes.

Intéressé par un tel espace? Des questions?

Merci d'envoyer un mail à [chazalthibault@gmail.com](mailto:chazalthibault@gmail.com)

Au plaisir de nous rencontrer!

*Thibault Chazal, Charpenois*

## DÉFENDONS CHARPEY

Depuis sa création, l'association DEFENDONS CHARPEY assiste aux séances du conseil municipal et informe les adhérents avec ses « dernières nouvelles de Charpey ».

En ce qui concerne LA FORGE, lors du conseil municipal du 22/12/2022, la municipalité a décidé de mettre fin à la convention qui lie la commune avec EPORA et Valence Romans AGGLO.

La séance du conseil municipal du 21 mars 2023 confirme l'acquisition du tènement Mege, soit les 3 parcelles N 583, 584 et 585. La commune de Charpey devenant propriétaire de ce tènement pourra maîtriser le développement de ce quartier de la FORGE en concertation avec les riverains.

Au sujet du terrain Montée de BOYON, il a été indiqué lors de la séance du conseil municipal du 21 février 2023 qu'il serait souhaitable de le donner en entretien à un éleveur de Charpey pour y faire du fourrage en changeant chaque année de bénéficiaire. À l'évidence, c'est une mesure provisoire pendant la durée de révision du PLU dans le but de poursuivre le projet de lotissement sur ce terrain agricole.

Pour le PLU, des réunions sont prévues le 29 mars en mairie avec les 3 cabinets spécialisés retenus sur les 5 cabinets qui ont répondu à l'appel d'offres pour l'élaboration du PLU.

L'agrandissement du boulodrome actuel par la construction d'un boulodrome ouvert avec toiture photovoltaïque, de 648 m<sup>2</sup> d'emprise au sol et de 7,30 m de hauteur (permis de construire affiché) en limite du village, va-t-il respecter l'identité du paysage et du patrimoine bâti, et assurer la qualité de l'urbanisation du village?

Continuons à nous mobiliser.

Notre cadre de vie et l'avenir de Charpey doivent se construire avec ses habitants...

ASSOCIATION DÉFENDONS CHARPEY

*defendonscharpey@gmail.com*

06 07 75 88 02

### OPPOSITION

Habitants de Charpey et Saint Didier, nous souhaitons vous faire part de nos positions face à la politique menée par la majorité actuelle.

En ce qui concerne le budget de la commune, nous nous sommes abstenus. Nous ne soutenons pas le projet financier. Nous avons voté contre la nouvelle hausse des impôts, notamment sur le non bâti. Hausse justifiée par la majorité par le relèvement du prix des énergies.

Nous nous étonnons, à chaque fois qu'une dépense est annoncée, qu'elle soit suivie par une annonce de subvention... nous ne sommes pas dupes les subventions proviennent aussi de nos porte-monnaie.

Privilégier une dépense ludique potentiellement subventionnée et ne toujours pas sécuriser la mare. Où sont les priorités? Alors que nous avons réclamé la mise en protection du point d'eau, sans succès.

Ne pas projeter de travaux de voirie, à part la grande garenne. Alors que les routes ne correspondent plus au trafic et se détériorent. Nous semble une erreur.

À l'heure où il est demandé à chacun de faire des efforts. Allons plutôt à l'essentiel!

Enfin, nous ne pouvons rester silencieux sur une célébration organisée autour de la fermeture de l'école de Saint Didier. Nous ne soutenons pas cela. Saint Didier perd sa classe et la présence des enfants. Il n'y a rien de festif.

Le groupe d'opposition reste à votre écoute, vous pouvez nous contacter nous serons ravis d'échanger avec vous.

*Jean François Philibert, Julien Pipi, Sylvie Thezier*

# ACTUALITÉS

## LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT RÉALISÉS PAR NOS AGENTS TECHNIQUES JULIEN ET VINCENT



Réfection de la montée de la barricade



Réhabilitation du local poubelle en local de stockage sécurisé



Agrandissement de la bibliothèque, peinture, étagère, aménagement et installation de luminaires

## ZOOM SUR CÉLINE CHARIGNON ET LA FERME CABOTINE !

Partons à la rencontre de cette charpenoise qui ne se destinait pas à l'agriculture, mais qui en a fait sa passion.

Originnaire de la Drôme des collines, Céline était commerciale dans l'alimentation jusqu'à ce que les trop nombreux déplacements la poussent à changer de métier. Cette femme dynamique et très sportive, en outre maman de 3 enfants, repart alors de zéro pour se lancer dans l'agriculture !

Elle commence par se former et obtient en 2013 son Brevet Responsable d'Entreprise Agricole, option maraîchage. Elle réalise un stage à la ferme des Routes à Besayes et a l'opportunité de se mettre à son compte et d'acheter 50 hectares de terres à Charpey.

En 2014, elle commence à exploiter 2 000m<sup>2</sup> en maraîchage et vend sa production à travers des paniers de légumes livrés à domicile (entre 20 et 30 paniers par semaine) : c'est un succès ! Elle passe alors à l'étape supérieure en 2015/2016 en agrandissant son exploitation à 1 hectare,

ce qui lui permet de vendre 100 paniers par semaine.

Puis en 2016, elle diversifie sa distribution et rejoint le marché du samedi à Peyrus.

Jamais à cours de projets, elle met en place 3 serres de 320m<sup>2</sup> chacune : elle peut alors proposer sa production à la vente plus tôt et plus tard dans la saison, mais aussi mieux protéger ses plants des aléas météorologiques. Enfin, elle met en place la vente directe à la ferme 2 jours par semaine.

C'est ainsi que depuis 2018, Céline gère une exploitation de 2 hectares (dont 2 000m<sup>2</sup> de serres) et produit sur notre village une grande variété de légumes, complétés par des fraises depuis 2021 !

Précisons qu'il s'agit d'agriculture plein champs (c'est-à-dire en pleine terre), garantissant des fruits et légumes plus savoureux et aux qualités nutritionnelles supérieures. Pour aller encore plus loin (même si cela n'a rien changé à ses pratiques), Céline

avait lancé la conversion de l'exploitation en bio en 2019 : la Ferme Cabotine est officiellement certifiée biologique depuis fin 2021.

Si l'agriculture n'était pas le projet initial de Céline, force est de constater que c'est une affaire de famille chez les Charignon : elle est soutenue par son mari Nicolas (qui cultive, entre autres, 48 des 50 hectares de la Ferme cabotine et produit des céréales presque entièrement revendues à la coopérative, le reste étant transformé en huile et revendu à la ferme). Son beau-père Jean-Louis ainsi que sa fille Lily la soutiennent aussi en été !

Son goût pour le travail solitaire dans les champs et le relationnel avec ses clients sont certainement les clés du succès et de la notoriété de la Ferme Cabotine à Charpey et ses environs.

Alors si vous voulez vous régaler de cette production ultra-locale et échanger vos recettes avec Céline, voici comment :

- Rendez-vous directement à la ferme les mardis et vendredis de 17h à 19h
- Commandez votre panier de **mai à février** sur le site [www.coco-et-lili.fr](http://www.coco-et-lili.fr) (Céline vous propose un panier standard que vous pouvez compléter avec des fruits et légumes supplémentaires). Livraison les lundis et jeudis.
- Au marché de Peyrus

À noter : grâce à ses partenaires, Céline vous propose des produits complémentaires (disponibles à la ferme et sur le site internet) : miel, œufs, fromages, fruits, charcuterie de Charpey...

*Olivier Richard, 1<sup>er</sup> adjoint à la vie économique*



Contact :  
Céline Charignon  
[lafermecabotine@gmail.com](mailto:lafermecabotine@gmail.com)  
06 77 11 44 17

## MAIRIE DE CHARPEY

1, place de la Mairie

26300 CHARPEY

Tél. : 04 75 59 80 55

Courriel : [mairie@charpey.fr](mailto:mairie@charpey.fr)

### Horaires d'ouverture

- lundi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30
- mardi : 8h30-12h30
- jeudi : 8h30-12h30
- vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30
- samedi : 10h00-12h00  
(1<sup>er</sup> samedi du mois sauf juillet / août)

<http://charpey.fr>



<https://www.facebook.com/mairiedecharpey/>



### ■ CRÉDITS

Directrice de la publication : Lydie Veisseix

Date de parution : décembre 2022

Tirage : 670 exemplaires.

Création graphique : Josselin Grange

Impression : AJC Chabeuil

